

*Questions orales*

1982, d'après Michael Wilson, pourquoi est-ce acceptable aujourd'hui, maintenant qu'il est ministre des Finances?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'aimerais que le député me montre cette citation. Quoi qu'il en soit, je vais répondre à sa question.

Mes observations en 1981-1982 résumaient le fait que les décisions prises au cours des années 1970 et au début des années 1980 avaient créé les problèmes auxquels nous faisons face dans ce temps-là. Je dis exactement la même chose aujourd'hui. On avait commis des erreurs dans ce temps-là. Mon collègue veut sûrement tirer profit de cette expérience afin d'éviter les problèmes que causent des taux d'intérêt de 20 à 25 p. 100, sans parler du taux de chômage généralisé de 13 p. 100 dont le pays tout entier a souffert par la suite. C'est la difficulté à laquelle nous faisons face et nous ne voulons pas que la situation se répète.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, je dois dire que cela m'intrigue. J'aimerais savoir quel Michael Wilson s'est trompé. Était-ce le Michael Wilson de 1982 ou bien le ministre des Finances de 1990?

Je demande au ministre, étant donné que les conditions sont exactement les mêmes que celles qu'il a indiquées en 1982, s'il ne fait pas effectivement une volte-face complète par rapport à la position qu'il a prise dans le passé en ce qui concerne les taux d'intérêt, et s'il ne reconnaît pas qu'il faut dans l'intérêt de notre pays et par souci de cohérence, qu'il baisse maintenant les taux d'intérêt.

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je constate que mon collègue ne m'a pas fourni la citation précise et qu'il ne me l'a pas envoyée non plus. Je lui demandé à nouveau de me fournir la citation précise et nous en discuterons. Ce que je dirai, c'est que le Mike Wilson de 1981, le Mike Wilson de 1979 quand je suis arrivé à la Chambre, et le Mike Wilson de 1990 sont exactement le même personnage.

\* \* \*

**LA SOCIÉTÉ AMERICAN EXPRESS**

**M. Jim Peterson (Willowdale):** Monsieur le Président, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Comment le ministre peut-il dire à la Chambre que le gouvernement n'a pas accordé à la société American Express un traitement de faveur alors qu'il a enfreint cinq de ses neuf directives?

**L'hon. Gilles Loiseau (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, j'ai déjà eu maintes fois l'occasion d'expliquer au député, aussi bien à la Chambre qu'au comité, pourquoi cette décision a été prise et pourquoi elle est si bonne.

Cette société, l'une des plus considérables du monde à dispenser des services financiers, est déjà implantée au Canada. Elle exerce présentement ses activités, ainsi qu'elle le faisait hier en dehors de toute surveillance et comme elle le fera demain, tout en suscitant la concurrence. Nous tenions à la rendre conforme aux autres et à lui permettre de leur faire concurrence en conformité de la Loi sur les banques.

Je suis convaincu qu'il s'agit là d'une sage décision, qui ne nous interdira pas pour autant de veiller à ce que des institutions nationales saines et vigoureuses se développent au Canada. Mais nous devons intensifier la concurrence au profit des consommateurs.

**M. Jim Peterson (Willowdale):** Monsieur le Président, la façon dont le gouvernement a procédé pour accorder un permis bancaire à la société American Express est pour le moins suspecte. Il a tout d'abord violé ses propres directives. Il a fait en sorte que James Robinson, Ross Johnson et David Culver, trois administrateurs de la société American Express, prennent une part active à la dernière campagne électorale en tant que champions du libre-échange. Tout à fait à la dernière minute, le 21 novembre 1988, jour des élections, il a fait adopter subrepticement un décret du conseil. Enfin, le ministre des Finances a manqué à la promesse qu'il avait faite aux Canadiens de leur laisser examiner le nouveau projet de loi concernant les institutions financières avant de délier ce permis.

Tant de questions demeurent sans réponse. Le gouvernement pourrait-il accepter qu'une enquête judiciaire indépendante ait lieu afin de faire toute la lumière sur cette entente très spéciale qu'il a conclue avec un ami spécial?

**L'hon. Gilles Loiseau (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je dois renoncer à tout espoir de jamais convaincre le député qu'il a tort, mais il a tort incontestablement.

Les représentants de la société American Express ont communiqué pour la première fois avec le gouvernement actuel au milieu de l'année 1985. Ils ont commencé à négocier sérieusement en 1986, des années avant l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange. Si nous avons accepté de négocier avec eux, c'est que nous tenions à ce qu'ils acceptent de se soumettre à la Loi sur les banques. Nous leur avons demandé de se retirer de certains domaines. Nous avons par ailleurs examiné le précédent que le gouvernement libéral avait créé en accordant une autorisation à la Midland Bank et en accordant à la Deutsch Bank allemande le droit d'entretenir des liens avec la